

Conseil d'administration

du 31/05/2000

II-Questions budgétaires et financières

BUDGET ANNEXE CONCESSION EXERCICE 2000 : DECISION MODIFICATIVE N° 2

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration, la **Décision Modificative** suivante :

- Augmentation, pour un montant de 100.000 F, du programme de remise en état, aménagement des cales de mise à l'eau.
- Diminution, pour un montant de 100.000 F, du programme de remise en état, réfection du chemin de halage.

Le montant total de la Section d'Investissement reste donc inchangé.

**Les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, adoptent cette
Décision Modificative n° 2 du Budget Annexe Concession 2000.**

Pour Extrait Conforme

LE PRESIDENT

J. BRIEND